

## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 47668 B1** (51) Cl. internationale : **B41J 25/06; B41J 29/13; B41J 29/06**
- (43) Date de publication : **31.08.2021**

- 
- (21) N° Dépôt : **47668**
- (22) Date de Dépôt : **17.11.2017**
- (30) Données de Priorité : **03.03.2017 WO PCT/EP2017/055025**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2017/079606 17.11.2017**
- (71) Demandeur(s) : **SICPA HOLDING SA, Avenue de Florissant 41 1008 Prilly (CH)**
- (72) Inventeur(s) : **BRASIL, Eduardo**
- (74) Mandataire : **CABINET DIANI**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP17800536.9**

- 
- (54) Titre : **CONFIGURATION D'ARMOIRE**
- (57) Abrégé : L'invention concerne une configuration d'armoire pour recevoir un dispositif d'impression. La configuration d'armoire peut être utilisée en association avec un dispositif de transport (en particulier un dispositif de transport d'une chaîne de production) pour transporter des objets tels que des récipients, des emballages, des produits, des colis ou des bouteilles.

## Revendications

1. Configuration d'armoire (1) pour recevoir au moins un dispositif d'impression, en particulier un dispositif d'impression pour marquer des objets tels que des récipients, des emballages, des produits, des colis ou des bouteilles, la configuration d'armoire (1) comprenant :

un module d'imprimante (30) comportant un boîtier (31), le boîtier (31) comprenant une ouverture pour l'introduction et/ou l'extraction du dispositif d'impression,

dans laquelle un élément de support (40) pour supporter le dispositif d'impression est connecté de manière mobile à une partie interne du boîtier (31), de préférence à une partie basale (34) du boîtier (31),

de sorte que l'élément de support (40) est au moins partiellement extractible du boîtier (31),

dans laquelle l'élément de support (40) comprend une partie supérieure (41) et une partie inférieure (42), la partie supérieure (41) et la partie inférieure (42) étant espacées l'une de l'autre avec un espace entre elles,

caractérisée en ce qu'un plateau (45) est fourni dans l'espace entre la partie supérieure (41) et la partie inférieure (42), le plateau (45) étant au moins partiellement extractible de l'espace et configuré pour retenir l'encre fuyant du dispositif d'impression.

2. Configuration d'armoire (1) selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'élément de support (40) est rotatif par rapport au boîtier (31), de préférence autour d'un axe vertical.
3. Configuration d'armoire (1) selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce qu'un arbre (36) supporte l'élément de support (40), l'arbre (36) étant en prise avec une douille (46) de l'élément de support (40), dans laquelle il est préférable que la douille (46) soit agencée de manière excentrée sur l'élément de support (40).
4. Configuration d'armoire (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que le module d'imprimante (30) comprend une porte (32) pour ouvrir/fermer l'ouverture du boîtier (31),

la porte (32) étant de préférence mobile autour d'un axe vertical.

5. Configuration d'armoire (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée par un module électrique (20) pouvant être monté sur un côté supérieur ou inférieur du module d'imprimante (30), le module électrique (20) comportant un logement (21) pour recevoir un automate programmable (PLC).
6. Configuration d'armoire (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée par un module de couvercle supérieur (50) pouvant être monté sur une partie supérieure du module d'imprimante (30), le module de couvercle supérieur (50) comprenant un élément lumineux (53) entourant au moins partiellement le module de couvercle supérieur (50).
7. Configuration d'armoire (1) selon la revendication 6, caractérisée en ce que le module de couvercle supérieur (50) comprend un corps de couvercle inférieur (51) et un corps de couvercle supérieur (52), l'élément lumineux (53) étant disposé au niveau de ou dans une rainure formée par le corps de couvercle inférieur ou supérieur (51, 52).
8. Configuration d'armoire (1) selon la revendication 6 ou 7, caractérisée en ce que l'élément lumineux (53) comprend un élément à DEL, de préférence un élément à DEL configuré pour fournir différentes couleurs.
9. Configuration d'armoire (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée par un module de base (10), le module de base (10) comprenant des pieds (12) comprenant un montant (12a) et un pied de stabilité (12b), respectivement,  
  
dans laquelle il est préférable que le pied de stabilité (12b) soit monté de manière excentrée sur le montant (12a) et rotatif par rapport au montant (12a).
10. Configuration d'armoire (1) selon la revendication 9, caractérisée en ce que le montant (12a) et le pied de stabilité (12b) sont en prise l'un avec l'autre par un filetage externe et un filetage interne.
11. Configuration d'armoire (1) selon l'une quelconque des revendications 9 et 10, caractérisée par un élément de freinage (35) configuré pour limiter le niveau d'effort pour déplacer, en particulier tourner, l'élément de support (40).
12. Configuration d'armoire (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que l'élément de support (40) comprend une première et une

seconde partie de retenue (41a, 41b) pour retenir et/ou agencer un dispositif d'impression, respectivement.

13. Procédé de manipulation d'un dispositif d'impression,

le dispositif d'impression étant supporté par un élément de support (40), l'élément de support (40) étant situé dans un boîtier (31) d'une configuration d'armoire (1) et comprenant une partie supérieure (41) et une partie inférieure (42), la partie supérieure (41) et la partie inférieure (42) étant espacées l'une de l'autre avec un espace entre elles, où un plateau (45) est fourni, le plateau (45) étant au moins partiellement extractible de l'espace et configuré pour retenir l'encre fuyant du dispositif d'impression, le procédé comprenant les étapes suivantes :

extraction d'au moins une partie de l'élément de support (40) du boîtier (31), en particulier en tournant l'élément de support (40), de préférence autour d'un axe vertical,

réalisation d'une opération de maintenance sur le dispositif d'impression.